



n°79
Décembre 2020

Bréhat *Infos*



Une année étrange et difficile.

En fin d'année, il est toujours bon de faire un bilan de l'année passée et de se projeter sur l'année à venir.

Cette pandémie a été nommée la « Covid 19 » mais c'est l'année 2020 qui en a subi tous les désagréments et en gardera toutes les cicatrices. Et nous nous en rappellerons pendant longtemps car il a fallu trouver des solutions qui impacteront nos comportements sur le long terme.

A Bréhat, l'année avait commencé « normalement » avec la préparation des élections municipales et un premier tour qui a montré une demande forte de changement. Juste après, tout s'est arrêté pendant deux mois avec le premier confinement. Très peu de vedettes, tous les commerces fermés et aucun visiteur à la journée. Nous remercions chaleureusement les services techniques et administratifs de la mairie, la boulangerie, le Carrefour Express, l'Allegoat, les entreprises de transport et d'approvisionnement, Bréhat Marée qui ont su s'adapter pour rester ouverts ainsi que le médecin, les pompiers, le personnel de l'EHPAD et de l'école pour leur complète disponibilité.

Nous craignons alors le pire, au niveau sanitaire comme au niveau économique. L'esprit civique et le sens des responsabilités ont permis à Bréhat de rester vierge de toute contamination importante et de ne pas avoir de clusters.

Les commerçants ont fait le dos rond jusqu'en juillet où tout le monde fut surpris par une fréquentation exceptionnelle qui a permis de sauver la saison estivale. Mais cette sur-fréquentation a montré les limites d'un système où aucune des différentes populations qui se sont côtoyées sur l'île n'y ont trouvé leurs comptes.

L'automne aura été plus difficile. Un deuxième confinement moins bien accepté, plusieurs clusters et le décès des suites du Covid d'un bréhatin, très apprécié, ancien instituteur, Eugène Prigent dont il faut aujourd'hui honorer la mémoire.

Les fêtes de fin d'année ne seront pas « comme d'habitude ». Le repas de fin d'année pour les anciens a dû être annulé, il n'y aura pas de rassemblement festif public pour fêter la nouvelle année et la cérémonie habituelle des vœux début janvier est elle aussi annulée.

C'est donc par Bréhat infos que je suis amené à vous présenter mes vœux pour 2021. Ce que je vous souhaite, au niveau national, c'est la fin de cette pandémie au premier semestre et un retour à la vie normale au second.

Ce que je vous souhaite, à titre personnel, c'est de ne pas être impacté au niveau familial, c'est de retrouver une activité normale et la joie de vivre, c'est de pouvoir profiter à nouveau au maximum de tous les plaisirs qui nous sont offerts à Bréhat.

TOUS MES VŒUX
LES MEILLEURS
POUR L'ANNÉE 2021

Olivier Carré
Maire

Le bilan des 6 premiers mois

L'année 2020 restera marquée par la pandémie de la Covid 19. C'était une année électorale où le premier trimestre est normalement focalisé sur les élections municipales mais qui aurait dû voir une activité soutenue dès la nouvelle municipalité élue.

Le confinement a repoussé la prise de fonction de la nouvelle équipe à début juillet et jusqu'à la fin de l'année, il a fallu gérer la crise sanitaire.

Nous avons développé notre campagne autour de cinq thèmes. Nous rappelons ci-après les sujets sur lesquels nous avons pu progresser.

Une île protégée :

- 1 Gérer le tourisme à la journée : nous avons commencé avec la région Bretagne à développer le programme « Bréhat site d'exception touristique ». Voir article page 5.
- 2 Eau et assainissement : nous avons baissé le prix de l'eau en basse saison. Le budget « Eau et assainissement » a été rééquilibré.
- 3 Gestion des déchets : la commission est créée et active, une campagne de compostage a commencé, les premiers composteurs collectifs vont être mis en place. Voir article page 6.
- 4 Protéger nos sites naturels : la commission Environnement travaille sur plusieurs sujets. Voir article page 10.
- 5 Assurer la sécurité et l'ordre public : nous avons maintenant signé une convention de trois ans avec les Phares et Balises et la Gendarmerie Nationale pour assurer le logement au phare du Rosédo pour les patrouilles de gendarmes qui pourront ainsi veiller sur l'île jour et nuit pendant la période estivale.

Une île dynamique :

- 1 Développer le logement : nous avons réussi à débloquer le projet des quatre logements de « l'ancienne gendarmerie » et le chantier doit commencer en janvier 2021.
- 2 Création d'une société d'économie mixte : la commission « SEM » a été créée et débute ses réunions début 2021.
- 3 Modification du PLU : la commission « Modification du PLU » est constituée et commence ses réunions début 2021.
- 4 Favoriser l'agriculture : des parcelles communales ont été mises à disposition des agriculteurs/éleveurs pour leur permettre de se développer. Un travail sur l'élaboration d'un PAT (Plan Alimentaire Territorial) a commencé, voir article page 8.
- 5 Le projet des trois bâtiments (salle polyvalente, école et église) a bien avancé. Les travaux vont commencer en janvier 2021.

Une île solidaire :

- 1 Favoriser le maintien à domicile : le portage des repas et le service d'aides au déplacement ont été professionnalisés.
- 2 Pour nos enfants : la rénovation de l'école va démarrer.

Une île démocratique :

- 1 Le conseil municipal : 7 séances ont été organisées en 6 mois. Le conseil est maintenant filmé et retransmis en direct sur la page Facebook de la commune.
- 2 Le journal municipal : Le Bréhat Infos a été relooké et modernisé. Vous avez entre les mains le deuxième numéro paru en six mois. Une page est maintenant offerte à l'opposition.
- 3 Développer le numérique : le site de la mairie a été entièrement refait par une entreprise extérieure. Il est beaucoup plus « interactif ». Une page Facebook a été créée.

Une île d'art et de culture :

- 1 L'office de tourisme : un bureau d'accueil des touristes accessible à tous sera opérationnel pour la saison estivale 2021.
- 2 La salle polyvalente sera agrandie pour accueillir les associations en 2021.
- 3 Les manifestations culturelles estivales : après avoir soutenu l'exposition Citadelle cité d'Arts, l'été dernier, la municipalité assiste les associations qui préparent plusieurs manifestations pour l'été prochain.

Il reste encore beaucoup de nos projets à réaliser pour remplir nos engagements de campagne. Mais dans une période perturbée par la Covid-19, nous avons bien progressé sur de nombreux points. Nous nous attacherons durant l'année 2021 à continuer dans cette dynamique.



Actualisation de la liste électorale

La Loi du 1^{er} août 2016 a mis fin au principe de révision annuelle de la liste électorale en transférant au Maire, la compétence de statuer sur les demandes d'inscription et de radiation des électeurs. Dans ce cadre, ces décisions sont soumises en cas de recours, à une commission de contrôle locale composée de trois membres qui sont à Bréhat :

- Madame Charlotte PILON, conseillère municipale,
- Monsieur Yvon PELLERIN, délégué de l'administration désigné par le Préfet,
- Madame Nathalie LAMIDON, déléguée désignée par le Président du Tribunal de Grande Instance.

Cette commission se réunit pour examiner les Recours Administratifs Préalables Obligatoires (RAPO) dont elle est saisie, mais aussi au moins une fois par an, pour assurer la régularité de la liste électorale et ce, en séance publique.

Pour rappel, peut être inscrite sur la liste électorale, toute personne française, de 18 ans et plus, jouissant de ses droits civils et politiques et justifiant de surcroît d'au moins une des conditions suivantes, en ayant :

- son domicile réel dans la commune,
- sa résidence effective et continue de plus de 6 mois dans la commune,

- moins de 26 ans, rattachée au domicile réel de ses parents,
- la qualité de contribuable depuis au moins deux ans
- la qualité de gérante d'une société (figurant au rôle fiscal) depuis au moins 2 ans,
- la qualité d'associée majoritaire au sein d'une société (idem) depuis au moins 2 ans,
- la qualité d'associée unique au sein d'une société (idem) depuis au moins 2 ans.

Certains cas particuliers (français inscrits au registre des français établis hors de France, militaires de carrière...) permettent aussi cette inscription.

Compte tenu de ces dispositions et en cas de changements de situation ou d'incertitudes, les services de la mairie peuvent être amenés à solliciter auprès de tiers, certains justificatifs attestant de leur qualité d'électeur afin d'assurer la bonne régularité de la liste électorale, en vue des prochaines élections. D'avance, nous vous remercions d'y apporter votre aimable concours.

La commission électorale



Une saison touristique si particulière vue par l'Office de tourisme

L'arrivée de la COVID 19 au printemps fit craindre un désastre, nous inquiéta tous et plus particulièrement les professionnels du tourisme.

Les restaurateurs, loueurs et commerçants ont fermé leurs portes créant un manque à gagner considérable durant cette période cruciale et une incertitude importante concernant le déroulement de la saison. Afin de communiquer avec l'ensemble des professionnels concernés nous avons organisé deux réunions pour analyser les conséquences éventuelles ainsi que la façon dont chacun s'organiserait et essaierait de parer au mieux le désastre que nous redoutions.

Nous avons tous vécu une saison particulière et « exceptionnelle ».

Une bonne, voire très bonne saison estivale a permis de rassurer les professionnels du tourisme même si elle ne compense pas les pertes du printemps. Juillet et août ont connu un bon taux de remplissage des hébergements, hôtels et du camping municipal.

Néanmoins avec l'arrivée massive des touristes dès le 1^{er} juillet et jusqu'à fin septembre, nous avons dû faire face à de nouvelles tensions : files d'attente record, restaurants pleins et attentes longues, incivilités, touristes qui râlent, entente pas toujours cordiale

entre piétons, vélos et tracteurs, petit train complet, poubelles pleines qui débordent, toilettes sales... mettant les nerfs de tout le monde à rude épreuve.

La clientèle était principalement composée de bretons et de touristes du Grand Ouest mais aussi de résidents secondaires en vacances. Nous notons également une chute de fréquentation de la clientèle étrangère.

Tout le monde a fait face au mieux de ses moyens et l'Office de tourisme pour la saison 2020, n'a pu engagé qu'une saisonnière de juin à mi-octobre en renfort, ce qui n'a pas été suffisant compte tenu de l'affluence. (Seulement une salariée était présente à l'Office de tourisme 4 jours par semaine).

Pour conclure, il faudra à l'avenir se servir de l'expérience si compliquée de la saison estivale 2020, pour se donner les moyens d'offrir à nos visiteurs un territoire touristique raisonné, responsable et en harmonie avec l'environnement et la vie insulaire.

L'équipe de l'Office de tourisme

Dispositif d'aide régionale "sites d'exception naturels et culturels"

Ce dispositif régional s'inscrit dans une démarche d'amélioration des infrastructures et des services dédiés à l'accueil des visiteurs à chaque étape de son parcours : transport, hébergement, restauration, activités, etc... Pour atteindre les objectifs définis au plan d'actions triennal, une co-construction d'un diagnostic et d'un plan d'actions / une aide financière en investissement et en fonctionnement destinée à un ou plusieurs maîtres d'ouvrages.

Petit point sur le recensement des dispositifs et projets en cours sur l'île de Bréhat et son territoire environnant :

- **Une réunion avec les socio-professionnels de l'île de Bréhat** sera organisée fin janvier, afin de partager avec eux leurs attentes et leurs questionnements sur le site d'exception.

- **Une synthèse de tous les besoins** sera faite lors d'une réunion avec tous les membres de l'équipe projet et les élus du Département, de la Région et en présence de Madame Gallo (vice présidente de la région Bretagne) courant du mois de février.

Suite à ces dernières réunions les premières études seront commandées afin de lancer le plus rapidement possible les aménagements nécessaires à l'accueil des touristes dans le respect de l'environnement et de la vie insulaire.

Stephan Morlevat,
conseiller municipal délégué
au tourisme





René Boué

Le compostage, une politique de réduction des déchets

Lors de sa réunion du 9 novembre le conseil municipal a approuvé un document proposé par la commission mixte de gestion des déchets pour développer une politique de réduction des déchets produits sur Bréhat.

La réduction des déchets se fera, notamment, par le développement de la pratique du compostage par les habitants de l'île.

Comme par le passé la commune va mettre à disposition des habitants des composteurs moyennant une participation de 30 ou 35 euros en fonction de la taille de celui-ci. Deux types de composteurs seront proposés, des composteurs en bois ou en plastique. Chacun choisira celui qui lui convient. Pour ceux qui le souhaitent, les composteurs pourront être installés avec l'aide et les conseils d'un des référents. En effet, quelques précautions sont à prendre pour garantir de bonnes conditions de compostage : notamment, il est recommandé de protéger le fond du composteur avec un grillage pour éviter d'attirer les rongeurs. Des documents explicatifs seront également distribués avec le composteur.

L'acquisition d'un composteur n'est pas obligatoire mais conseillée aux personnes qui n'ont pas encore de solution pour valoriser leurs déchets de cuisine et de jardin : autre méthode de compostage, poules ou animaux domestiques.

L'important, pour la commune, est de sortir le plus rapidement possible l'ensemble des biodéchets de nos poubelles. C'est une obligation à laquelle est soumise la France par la réglementation européenne. La commune incitera aussi à faire du compostage de voisinage. En effet certaines personnes, souvent des résidents secondaires, ne sont pas suffisamment présentes sur l'île pour surveiller un compost ou d'autres, n'ont pas la place pour un composteur. L'idée est d'établir une liste dès que possible des habitants volontaires qui accepteront de récupérer les biodéchets de leurs voisins pour en faire de l'humus... et du lien social.

Dans la même logique deux expériences de composteurs collectifs débutent, au Chemin Vert et au Gardeno : un composteur de quartier est mis à disposition des habitants par la commune et géré par un référent bénévole. Si cette expérience est concluante, des composteurs collectifs seront mis en place dans d'autres quartiers en fonction de la demande des habitants.

Un ensemble d'actions volontaristes d'information sera également mené en 2021 pour soutenir le développement du compostage à Bréhat.

Tout d'abord des brochures seront diffusées dans les prochaines semaines pour expliquer pourquoi faire un compost et comment bien le faire.

Ensuite une réunion d'information sera organisée en début d'année dès que la situation sanitaire le permettra.

Par ailleurs, les commissions « déchets » et « environnement » s'attellent à la préparation d'une fête de l'environnement, prévue lors d'un week-end du mois de mai (probablement celui de l'Ascension) : de nombreux points seront abordés sous forme d'expositions, de conférences, d'animations diverses. Le compostage y aura naturellement sa place.

Enfin le conseil municipal a approuvé la désignation par la commission déchets de trois personnes référentes compostage : Nadia Lamy, Jérôme Schuler et René Boué.

Vous pouvez dès à présent contacter un des référents pour réserver le composteur de votre choix, demander des conseils ou poser des questions relatives au compostage individuel ou de quartier. Vous pouvez les joindre par SMS ou mail, ils vous recontacteront.

Le compostage est une des manières pour réduire les déchets, il y en a d'autres. La commission gestion des ordures ménagères travaille sur ces sujets. Vous en serez informés en temps utile. Toutes vos contributions sont les bienvenues.



Fanny et Jérôme

Nadya Lamy : 06 60 48 03 39 nadyalamy@live.fr

Fanny Guliana & Jérôme Schuler : 06 62 58 35 79 gardeno.compost@gmail.com

René Boué : 06 07 84 33 33 rene.boue@free.fr

Le financement

Aujourd'hui, le budget annexe des ordures ménagères est structurellement déficitaire. Ce déficit, qui a été laissé par la municipalité précédente, va s'aggraver dans les années à venir si rien n'est fait. Plusieurs actions sont à l'étude par la commune.



D'une part il s'agit de réduire les coûts de cette gestion. Le coût le plus important est celui de l'évacuation des déchets sur le continent. Des réflexions sont en cours sur ce sujet. Nous y reviendrons.

D'autre part, la commune réfléchit à diversifier les ressources pour financer la gestion des ordures ménagères. Aujourd'hui la ressource principale pour Bréhat est la taxe dite « Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères » (TEOM). Vous la trouverez sur votre avis de Taxe Foncière (TF) et vous la payez au Trésor en même temps que cette dernière.

Elle est calculée sur la base de la moitié de la valeur locative cadastrale (qui sert aussi au calcul de la TF). Le taux a été fixé par le conseil municipal depuis de nombreuses années à 27,7%. Ce taux est assez élevé puisqu'il est en moyenne de 10,96% pour le département des Côtes d'Armor et de 9,02% au niveau national.

Mais ce système n'est pas satisfaisant car il n'est pas incitatif et il fait peser la grande majorité du coût de la gestion des ordures ménagères sur une partie seulement des producteurs de déchets.

En effet en analysant finement l'origine de nos déchets à Bréhat trois types de producteurs de déchets peuvent être identifiés :

- ① les particuliers c'est à dire les résidents principaux et secondaires ;
- ② les entreprises du bâtiment, les commerces, les restaurants, les sandwicheries, etc. ;
- ③ les touristes à la journée.

Le système de financement actuel de la gestion des ordures ménagères repose très majoritairement sur une de ces trois catégories : les particuliers. Or ce ne sont pas eux les plus gros producteurs de déchets mais les touristes à la journée (30% des déchets pendant la période estivale) et les entreprises. Il est vrai que les entreprises payent la TEOM en fonction de la valeur locative cadastrale de leurs immobilisations. Mais le montant payé est rarement en rapport avec la quantité de déchets produits.

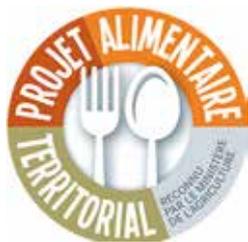
Une partie de la taxe Barnier (destinée à la protection de l'environnement des îles), versée pour chaque traversée en vedette, est aussi affectée au ordures ménagères.

La commune réfléchit à rendre le financement plus équitable. La loi prévoit deux possibilités de financement qui peuvent être intéressantes.

- La première consiste à diviser la TEOM en TEOM classique, telle qu'elle existe aujourd'hui et en TEOM incitative. La première partie reste calculée sur la valeur locative cadastrale mais la seconde sera calculée en fonction du poids, ou du volume des déchets ou du nombre de relevés de poubelles effectués par le service. Cette taxe sera d'autant plus faible que le producteur de déchet limitera le poids ou le volume de ses déchets. Elle s'appliquerait à tout le monde, aux particuliers et aux entreprises.
- La seconde est la redevance spéciale qui ne concerne que les entreprises. Cette redevance est la contrepartie d'un service rendu aux entreprises. La collectivité assure la collecte spécifique et le traitement d'une partie des déchets non ménagers et met, en complément, à la disposition des professionnels une déchetterie où ils apportent des déchets non collectés. La déchetterie et la collecte sont facturées au service rendu. Aujourd'hui à Bréhat il existe une contribution pour les professionnels pour l'utilisation de la déchetterie mais ce financement n'est pas suffisant.

Pour l'instant la commune n'a pris aucune décision. Avant de mettre en place un quelconque système, une concertation sera organisée avec les entreprises et les particuliers pour trouver la meilleure solution.

Reste la problématique des touristes à la journée. La loi ne prévoit rien. Une des solutions consisterait à rajouter au prix du billet de vedette une petite participation pour la gestion des déchets. Le montant serait très faible à hauteur de 0,15 euro HT appliqué uniquement sur les billets à l'unité non insulaire. La commune a pris contact avec la Région et le responsable des Vedettes de Bréhat et de la société Sur mer pour étudier la possibilité de mettre en place une telle contribution des touristes à la journée. Affaire à suivre.



Un Projet Alimentaire Territorial pour Bréhat

La commission agriculture & environnement réfléchit à la mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial à Bréhat.

De quoi s'agit-il ?

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 pour coordonner les actions de relocalisation de l'alimentation. Pour commencer, un PAT s'appuie sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire. Peut-être avez vous participé à l'enquête menée cet été par Monsieur Joao Tavarès, stagiaire d'Agrocampus Ouest, pour établir ce diagnostic ?

Le PAT vise à donner un cadre et harmoniser des actions en faveur de l'agriculture et de l'alimentation locales, tout en répondant à des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé. Élaboré de manière concertée à l'initiative des acteurs du territoire, il s'appuie sur un large réseau de partenaires.

Quels sont les enjeux ?

Les projets alimentaires territoriaux répondent à l'enjeu d'ancrage territorial mis en avant dans le Programme National pour l'Alimentation et revêtent :

- une dimension économique : structuration et consolidation des filières dans les territoires, rapprochement de l'offre et de la demande,

maintien de la valeur ajoutée sur le territoire, contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles ;

- une dimension environnementale : développement de la consommation de produits locaux et de qualité, valorisation d'un mode de production agroécologique, préservation de l'eau et des paysages, lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- une dimension sociale : éducation alimentaire, création de liens, accessibilité sociale, don alimentaire, valorisation du patrimoine.

Quel intérêt pour Bréhat ?

Diminuer l'enfrichement et mettre en valeur les paysages, préserver la biodiversité, installer de nouvelles familles à l'année, manger sain et local... La mise en place du PAT nous permettra de fédérer toutes les bonnes volontés autour de ces objectifs.

De plus, le diagnostic foncier établi à l'initiative de l'association Fert'île en 2017 mettait en évidence un potentiel d'une trentaine d'hectares susceptibles d'être pâturés ou cultivés. Pourquoi se priver de ce potentiel ?

Des poules pondeuses, des moutons, des herbes médicinales, et aussi valoriser l'estran avec des huîtres ou autres produits de la mer...

Quel en est le coût ?

Le PAT aura le coût de l'ambition des actions que nous déciderons d'y mener !

Pour commencer et animer la démarche, la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) et l'ADEME Bretagne (Agence de la transition écologique) proposent de subventionner le PAT à hauteur de 100 000€ maximum sur trois ans. La Région et le Département peuvent également être sollicités et venir en appui logistique ou financier selon les actions.

La commission agriculture & environnement reviendra régulièrement vous informer de l'avancement de ce projet.



Cette page est réservée pour
l'opposition qui n'a pas souhaité
s'exprimer dans ce numéro.



Petit nettoyage automnal



C'est à l'initiative de la Commission Agriculture & Environnement, que le mercredi 21 octobre, jour de pluie, une collecte de déchets a été organisée sur notre caillou insulaire.

Quatre courageuses équipes de dix personnes ont sillonné quelques plages du littoral sud bréhatin à la recherche de déchets. Équipés de bottes, cirés, gants, masques et sacs poubelles, les bénévoles ont ainsi ramassé de nombreux plastiques, verres et métaux.

Un nouveau dépôt sauvage de déchets a été découvert, qui s'ajoute à d'autres déjà recensés sur l'île. Une réflexion est en cours pour leur prochain nettoyage, avec des moyens matériels et humains plus importants vu leur ampleur.

L'après-midi passant, le tout a été regroupé, remplissant une benne entière en vue d'un tri par les agents municipaux.

En raison du contexte actuel, le goûter initialement prévu pour clore chaleureusement cette journée d'action a dû être annulé. Le plaisir d'avoir participé à cet événement, riche de sens, en s'impliquant pour la préservation de notre belle commune n'en a pas été amoindri. Et c'est sur la promesse de participer à un nouvel événement, peut-être cette fois sur l'île nord, que les bénévoles se sont quittés.

Pour la suite de l'aventure, vous serez informés via la page Facebook, le site de la mairie ainsi que par affichage le moment venu.

La commission agriculture et environnement.

Des contrées lointaines aux

les

Sa diversité fait toute la beauté et la richesse de notre archipel: sa population, son bâti et son environnement naturel avec sa faune et sa flore. Mais au-delà de la carte postale, il faut aussi savoir observer l'envers du décor : nos paysages charmeurs ont grand besoin d'attention, qu'on les comprenne pour anticiper ou corriger les conséquences de notre présence sur l'île.

Buddleja, Griffes de Sorcière, Renouée du Japon...

Exclusivement exogènes et très compétitives, les plantes dites invasives, échappées de nos jardins, se développent au détriment d'un écosystème indigène déjà fragile. Certaines d'entre elles peuvent même porter atteinte à la santé humaine (pollens allergisants du Sénéçon en Arbre, brûlures cutanées provoquées par la Berce du Caucase) ou à l'économie locale (comme en agriculture avec la Datura qui s'invite sur les parcelles de culture de maïs ou de sarrasin).

Quelques solutions pour limiter leur propagation dans l'environnement naturel et leur emprise sur nos jardins vous seront exposées, au fil des saisons. Régulièrement le portrait d'une plante vous sera proposé sur le site de la mairie et relayé par notre page Facebook : comment l'identifier, ses risques et les mesures à prendre pour la contenir.

Mais dès maintenant, la première des précautions, simple à mettre en œuvre, consiste à éviter de les déplacer ! Un épi d'Herbe de la pampa, baladé d'un endroit à un autre ou une brouette de Montbretia jetée dans la lande ont pour effet de disséminer ces invasives.

L'avancée des travaux de la commission au sujet des plantes invasives vous sera rapportée dans les prochains Bréhat Infos, ainsi qu'un focus sur une plante à chaque numéro.



paysages de Bréhat :

plantes invasives

L'AIL TRIQUÈTRE, CETTE INVASIVE QUI SE MANGE !

Il est une plante dans vos jardins.

Elle a des feuilles charnues de section triangulaire, elle porte des fleurs blanches en clochettes qui pendent en grappes lors de sa floraison courant mars-avril et elle sent l'ail quand vous la passez à la tondeuse. Oui, vous voyez qui c'est, parce qu'elle couvre vos plates-bandes : c'est l'ail triquètre. Originaire du pourtour méditerranéen, elle s'est échappée de nos jardins pour s'implanter de la Grande Bretagne jusqu'en Normandie, se développant en parterres denses, au détriment de la flore locale. Elle a été déclarée « Plante Invasive Avérée, portant atteinte à la biodiversité » par le Conservatoire Botanique National de Brest en 2016.

Pas de panique, il est un remède : l'hiver approche, c'est l'heure de travailler le sol de son jardin et de le préparer pour la saison prochaine. Binez pour extraire les bulbes du sol et mettez-les à composter chez vous quelque part où vous pourrez vous assurer qu'ils ne reprendront pas !

Si ce travail, certes laborieux, vous est pénible, il est possible de la fatiguer d'une façon singulière : comme son nom l'indique, c'est un ail, du genre allium elle est donc... comestible – et dans son intégralité (bulbe, feuille, fleur, graine) ! Avec le redoux de l'arrière-saison, elle réapparaît ; sélectionnez-la, coupez-la (ce qui aura pour effet de la fatiguer) et lavez-la soigneusement avant consommation. Elle agrémentera vos salades composées, elle garnira vos omelettes et galettes. Vous pouvez aussi la conserver en pestos ce qui ravira sans contester vos convives ! Évidemment, prudence ! Abstenez-vous en cas de doute et évitez ces endroits pollués: bords de route, décombres, zone d'épandages...

Il y a encore une autre solution : Avant qu'elle graine, tondez-la pour éviter qu'elle ne se resème. Cela fera autant de bulbes qui ne pousseront pas l'année d'après. Et son énergie concentrée sur la reproduction, la touffe de départ n'en sera que plus affaiblie.

Répétez ces trois actions à l'année et vous l'aurez contenue !

La commission agriculture et environnement.

Bréhat aux temps de la COVID 19

Il était une fois une île où il faisait bon vivre, éparpillement de cailloux blottis contre la côte armoricaine, émergeant de sa torpeur hivernale en cette veille de printemps. Ce n'était pas l'approche des vacances de Pâques, marquant le réveil de la saison touristique, prémices du bouillonnement économique estival, qui était de nature à susciter le moindre émoi au sein de la population locale. Car enfin la force de l'habitude au fil des ans était de nature à avoir appris à faire face au flot de visiteurs déversé par les armateurs, en passe de venir une nouvelle fois submerger les grèves. Il y avait bien cette histoire de virus chinois, mais que cela était loin. ...

Trop loin en tout cas pour être de nature à semer le trouble chez les électeurs en provenance de la capitale s'appêtant à venir en nombre inédit investir « le caillou », comme ils disent, aussi tôt dans la saison. Non, car enfin quoi de plus important que les élections municipales, surtout en cette année où l'ordre établi pourrait-être menacé par une vague de renouveau.

C'est cet événement qui concentrait alors toutes les énergies et accaparait les esprits. C'est alors dans une joyeuse pagaille que se déroula le premier tour de cette élection, rythmée par la dysharmonie du message gouvernemental sous les gesticulations d'un chef d'orchestre incapable au travers de son interprétation d'associer le tocsin et le fifre figurant au sein de la partition du conseil scientifique.

Il y eu bien en cette fin de semaine cette contamination d'un employé municipal, cumulant la fonction de pompier, ayant été appelé à secourir sur le continent ce patient positif à la fois premier cas et premier mort du département.

Ce fait divers avait l'espace d'un éclair conduit à envisager la fermeture du bureau de vote, cet employé ayant toute la semaine durant côtoyé la majorité des assesseurs. Ceci fut cependant vite éclipsé par la fête allumée spontanément à l'annonce soudaine de la

fermeture des débits de boisson contraignant dans une frénésie débordante à échanger jusqu'au bout de la nuit la dernière cigarette et le dernier verre.

Il y eu bien également ce défilé carnavalesque des résidents de la maison de retraite gantés, cagoulés et masqués, munis de leur enveloppe, poussés sur leur fauteuil roulant jusque devant l'urne, mais vite oublié le soir même à l'annonce des résultats.

Vint alors l'annonce du confinement, laissant 48 heures, à tout un chacun de choisir, pour ceux qui en avaient la possibilité, leur lieu de résidence entre leur domicile habituel ou leur refuge bréhatin.

S'en suivit une période de flottement, le temps de se rendre compte qu'il ne s'agirait pas de vacances à la mer, malgré le retour du soleil.

Il y eu bien quelques fugaces actions héroïques de résistance, puis quelques comportements bravaches d'incivilité, mais dans l'ensemble discipline et attitudes responsables s'imposèrent sur l'espace publique, alors que dans l'intimité de la sphère privée la culture de l'entre soi continua à prévaloir avec son lot d'anniversaires et de réceptions. Les quelques soubresauts répulsifs consécutifs à l'arrivée sur les îles de quelques propriétaires citadins ayant conduit le journal Elle à titrer « sur l'île de Bréhat, l'intelligentsia parisienne rase les rochers » s'estompèrent rapidement devant l'absence de propagation épidémique, les quelques cas identifiés initialement n'y ayant pas diffusé.

Les nouvelles alarmistes en provenance du front de l'est où la déferlante épidémique vint submerger les services de réanimation au sein des hôpitaux et noyer les EHPAD où les résidents furent abandonnés avec ces images de cercueils entassés dans des chambres froides réquisitionnées à la hâte, ne furent pas de nature à venir troubler l'insouciant quiétude qui vint nous envelopper. Ainsi se déroula le confinement jusqu'à son terme du mois de juin où le relâchement des règles, au grand soulagement des commerçants, artisans et entrepreneurs, fit



place à une période estivale exubérante en ce qui concerne la fréquentation touristique et l'animation des soirées privées au mépris des règles élémentaires de protection. Rien ne se produit de telle sorte que nous nous sommes crus autorisés à continuer à agir en toute impunité au mépris des cassandres prophétisant l'arrivée prochaine d'une seconde vague épidémique, car de la première nous n'avions eu, somme toute, qu'à essuyer que quelques gerbes d'écume. Il y eu bien fin septembre ce cas testé positif d'un étudiant de Rennes, ou ce cas familial, cas isolés sans diffusion épidémique, anecdotiques en définitive. Ainsi furent abordés les congés de la Toussaint faisant fi de cette marée montante épidémique recouvrant progressivement et inexorablement l'ensemble de l'hexagone, car n'étions-nous pas protégés par cette exception bréhatine. Les citadins vinrent alors en toute quiétude profiter en cet espace protégé des derniers jours précédents la période hivernale. En cette première semaine de vacances, le fait que certains d'entre eux, ayant été cas contact professionnels et privés sur le continent, sollicitèrent, de manière disciplinée et docile, d'être testés, suite à la requête de la sécurité sociale, ne fut pas de nature à venir troubler la sérénité locale.

La négativité de ces tests vint tout au contraire renforcer la croyance surnaturelle faussement rassurante de la présence d'une immunité locale. Soudain, en cette seconde semaine des vacances, se produisit l'impensable, l'explosion sur l'île de foyers épidémiques en sphère privée et familiale, accompagnés de cas sporadiques dont un fut mortel malheureusement. Ces cas furent apportés par cette marée montante, menaçant de rompre au niveau national, en les submergeant, les digues du système hospitalier, conduisant en prévision du pire les instances dirigeantes à décréter un second confinement. Heureusement nous étions parvenus à l'étalement et le niveau épidémique vient à l'heure actuelle d'aborder son reflux. Durant tout ce temps nous nous sommes efforcés, d'analyser, d'informer, de prévenir et de protéger. Ce retour au calme, fort des expériences précédentes doit nous avoir appris, à anticiper un éventuel ressac pouvant survenir à l'occasion des fêtes de fin d'année, voir à prévenir une troisième vague avant que ses assauts ne puissent être coupés net par la mitraille de l'arme vaccinale, nous nous y emploierons.

Docteur Trimaille

Hommage

Nous ne pouvons pas oublier de rendre hommage à Eugène. Il était une telle figure de l'île qu'il n'est pas nécessaire de l'appeler Monsieur Prigent.



Lorsque nous évoquons Eugène chacun d'entre nous a une qualité pour définir cet homme qui ne laissait personne indifférent. Certains se souviendront de sa joie de vivre, comme il le montrait lors des concours de boules et de son côté bon vivant lors des fêtes locales pendant lesquelles il était naturellement bénévole sans même avoir à le lui demander. Pour d'autres, il restera un homme bon et intelligent au sens noble du terme.



Doué pour le théâtre, il a fait preuve de talent dans la troupe bréhatine Coméd'île où il s'est révélé tel un modérateur lors des moments difficiles de la vie du groupe. Il savait maintenir la cohésion de la troupe. Il a toujours fait preuve d'un attachement à son activité professionnelle. Il prenait son métier à cœur. Il a terminé ses études et commencé à enseigner au Maroc. Instituteur à Bréhat pendant les années 70/80 il a marqué l'île par son professionnalisme et sa qualité d'écoute. Les bréhatins qui ont été ses élèves, aujourd'hui parents à leur tour, gardent une reconnaissance sur tout ce qu'il leur a enseigné. Tout au long de cette épidémie de Covid, Bréhat a été plutôt épargnée, mais une seule personne y a laissé la vie, c'est Eugène. Comme nous disons, les meilleures personnes partent toujours trop tôt...
Salut Eugène.

L'école

Un autre service public est resté ouvert pendant le deuxième confinement, il s'agit de l'école.

L'équipe municipale tient à remercier très chaleureusement Maud Galant la directrice et enseignante des CE1, CE2, CM1 et CM2, Anne-Cécile L'Haridon enseignante des TPS, PS, MS, GS et CP, et Nadya Lamy, Atsem, pour la qualité de la continuité pédagogique. Nous remercions également Caroline Bocher et Paul Henriore qui ont su s'adapter aux contraintes du nouveau protocole sanitaire pour permettre le maintien de la cantine.

Maud Galant est depuis le mois de septembre 2019 la nouvelle directrice de l'école de Kérano. En effet, Pascal l'ancien directeur, après 10 années d'enseignement sur l'île, est retourné sur le continent. Il a été remplacé par Anne-Cécile L'Haridon. Paimpolaise d'origine, elle a d'abord enseigné en Eure et Loir, puis 7 années à Saint-Malo avant un retour aux sources. Nous lui souhaitons de nombreuses années dans l'école de l'île.



De gauche à droite : Anne-Cécile L'Haridon, Nadya Lamy, Maud Galant

La Boulangerie "Le Bréhat-Pain".

Depuis maintenant quelques semaines, la boulangerie de Bréhat est fermée ; laissant sur la place du bourg, une sensation de manque pour celles et ceux qui venaient chercher du pain ou de gourmandes pâtisseries.



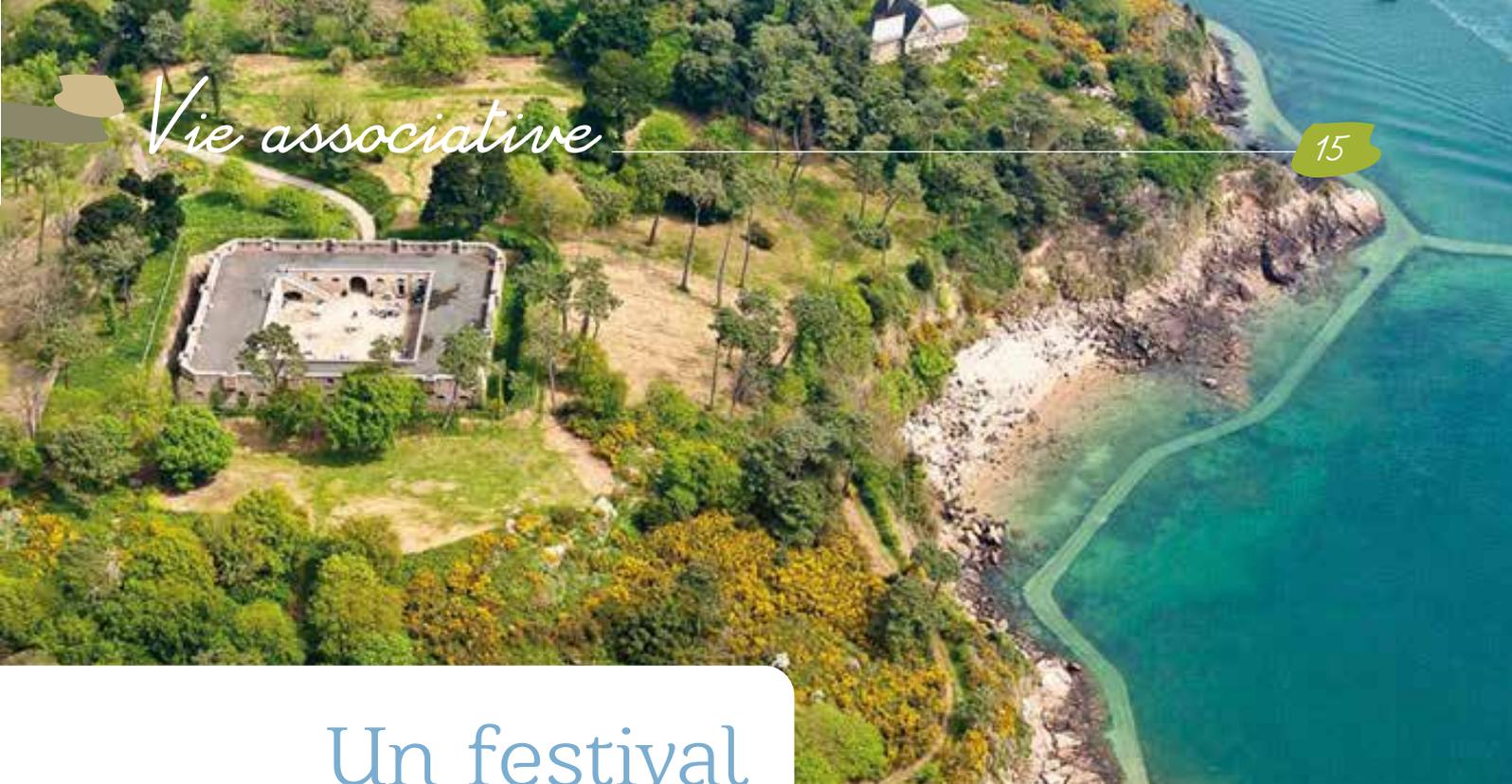
Qui n'a pas eu plaisir à trouver de quoi faire un bon goûter, ou un petit-déjeuner copieux grâce à cette boulangerie ?

Gaëlle et Pascal Le Prince et leurs trois enfants se sont installés depuis 2016, avec pour objectif d'offrir aux Bréhatines et Bréhatins, la qualité d'un accueil chaleureux, la diversité dans les produits proposés et une assiduité dans la durée pour que cette présence s'étende toute l'année.

Contre vents et marées, le couple s'est impliqué dans la vie sociale de Bréhat, allant jusqu'à proposer un lieu de restauration rapide, avec terrasse, derrière la boulangerie.

Après une quatrième saison, très difficile des suites du COVID, Pascal et Gaëlle ont pris la décision d'arrêter leur activité pour des raisons personnelles. Nous voulons les remercier pour tout le travail accompli pendant ces années, et leurs souhaiter une bonne continuation pour l'avenir et leurs projets...

La boulangerie est à vendre (les murs et le fond), vous pouvez envoyer vos candidatures par mail à marine.grot@live.fr



Un festival de théâtre et de musique du 7 au 11 juillet 2021

L'association Les Scènes de Bréhat dont l'objet principal est de produire et diffuser des événements culturels, plus particulièrement en matière de spectacle vivant, organise un festival de théâtre et de musique du 7 au 11 juillet 2021.

Avec le soutien de la mairie et en association avec les Verreries de Bréhat, cinq soirées phares sont proposées à la Citadelle avec un décor commun : deux spectacles de théâtre (dont un, créé sur l'île, ouvrira certaines de ses répétitions au public), deux concerts (un de musique de variété et un de musique classique), et une soirée de clôture autour d'un spectacle construit pendant l'année à partir de témoignages d'habitants et dont les acteurs seront des Bréhatins volontaires.



Il s'agit donc d'un projet d'envergure qui trouve son aboutissement lors d'un festival et a des ramifications toute l'année, de fédérer l'île et de la faire rayonner vers l'extérieur.

Évolutif, ce festival a pour vocation de devenir un rendez-vous annuel attendu.

Évidemment il ne pourra se tenir qu'avec la participation et l'enthousiasme d'un grand nombre et nous aurons besoin de l'aide de nombreux bénévoles. Ce sera l'occasion de se retrouver ensemble autour d'un objectif commun.

En journée, Bréhat est aux couleurs du festival avec des animations artistiques diverses, entre autres un spectacle de déambulation sur les chemins bréhatins, le « théâtre aux fenêtres » (le public est entraîné en petits groupes par un guide à la découverte de saynètes jouées aux fenêtres des maisons), du théâtre de rue, des ateliers de pratique notamment pour les enfants, des jeux de piste... La scène c'est Bréhat toute entière !

En amont se bâtera le projet Mon île, autour de la thématique de l'insularité, croisement entre des histoires vraies récoltées auprès des Bréhatins et les grands récits connus sur ce thème. La pièce sera ensuite construite « en plateau », avec les comédiens amateurs. De même, les plus jeunes seront partie prenante du festival, que ce soit via le cours de théâtre ou l'école.

Nous souhaitons ce festival accessible à tous. Nous mettons en place les moyens nécessaires à son financement et à son épanouissement. Nous recherchons donc des partenaires officiels et des mécènes et lancerons également une campagne de crowdfunding (financement participatif) en début d'année.

Une réunion publique se tiendra prochainement pour détailler la programmation et l'organisation, un site internet et une page Facebook sont en construction. Si dès à présent vous voulez manifester votre intérêt pour vous inscrire en tant que bénévole, pour réveiller le grand acteur ou la grande actrice qui sommeille en vous ou pour participer en tant que mécène à cette grande aventure, envoyez un mail à contact@scenesdebrehat.fr.

L'équipe des Scènes de Bréhat

Le chemin d'une œuvre participative à Bréhat

Le 14 août dernier se déployait sur les remparts de la Citadelle une banderole de 20 mètres de long. Initiée par le collectif de peintres Les Courants d'Arts, cette longue fresque est l'œuvre d'artistes d'un moment ou d'une vie. Au cours de la manifestation «Citadelle, cité d'Arts» qui a eu lieu cet été à Bréhat, une banderole blanche a été mise à disposition des visiteurs, avec l'aide de la Mairie de Bréhat. Tous les jours, une surface d'environ 1m² fut couverte de dessins, de poèmes et de messages reflétant les

personnalités et l'humeur des passants. Ce fut un espace d'expression artistique et poétique très prisé pendant les 20 jours qu'a duré l'exposition. Petits et grands se sont succédés pour réaliser une œuvre colorée et éclectique. Cette immense banderole symbolise l'espace créatif que fut Bréhat lors de cet été si particulier. Les Courants d'Arts, à travers l'art sous différentes expressions, vont continuer à tisser des relations entre Bréhatins d'un jour et ceux de toujours.



Devise

Sur la façade du bâtiment de la mairie, depuis longtemps manquait un élément important : la devise de la République Française.

Merci à Christopher Prigent qui a sculpté le granit et fait apparaître ces trois mots : Liberté, Égalité, Fraternité ; pour que ces valeurs guident l'avenir de chacun d'entre nous.



Noël des anciens



Nous sommes sincèrement déçus de ne pas pouvoir organiser le traditionnel repas des anciens mais les conditions sanitaires ne le permettent pas. Même si rien ne remplace la convivialité d'un repas, et le plaisir de retrouver les amis bréhatins, nous marquons

ces fêtes de fin d'année par une distribution de paniers garnis. C'est à peu près tout ce que nous pouvons faire, pour se changer les idées en cette fin d'année difficile.

Depuis le 21 décembre, les personnes de plus de 70 ans qui ont exprimé, auparavant, le souhait de bénéficier du panier garni offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont pu venir le chercher en mairie, et ainsi rencontrer la nouvelle municipalité qui avait programmé des permanences.

Nous avons organisé aussi des passages à domicile ce qui nous a permis d'échanger avec les personnes même les plus isolées.

Tous ces entretiens se sont réalisés dans le respect des gestes barrières.

Les résidents de l'Ehpad ne sont bien évidemment pas oubliés, une distribution de chocolats et biscuits se fera fin décembre. Monsieur Le Maire leur souhaitera ses vœux par vidéo sur la télévision de la salle d'animation.

Halloween 2020



Cette année, contexte sanitaire oblige, l'Amicale Laïque n'a pas pu proposer un stand de vente et de décoration de citrouilles sur la place du bourg le 31 octobre pour Halloween.

Qu'à cela ne tienne, elle a offert à chacun des petits bréhatins une citrouille.

Un concours a été organisé pour élire la plus effrayante ! Parmi 17 citrouilles, le jury, composé des participants eux-mêmes, a choisi les 3 citrouilles de Pauline Hamet, Evelyn Sido et Tom Badaille-Languille. Ils ont remporté chacun un bon d'achat offert par l'Amicale et l'Archipel.

Vendée Globe

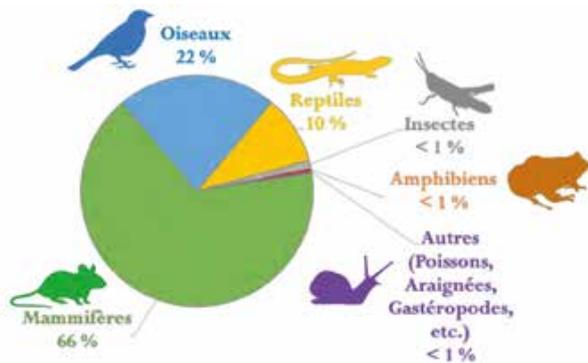
Vous suivez peut être la course à la voile autour du monde sans assistance et sans escale le Vendée Globe. Cette course se décline en jeu vidéo, Virtual Regatta, avec cette année près de 980 000 inscrits. De nombreux Bréhatins (insulaires, d'adoptions, de coeur, de près ou de loin...) y sont présents. En effet la Team Bréhat forte de 50 participants (qui aurait pu d'ailleurs en compter le double mais la limite était atteinte) y tire des bords depuis le 8 novembre jour du départ. A l'heure où nous écrivons cet article, tout peut très vite changer en mer, même en virtuel, notre leader est Tom_DH à une très belle 6 490^{ème} place et la Team 450^{ème} sur 5000. Bon vent à tous et belle mer, en même temps devant l'écran ça ne gêne pas trop !!!



Gestion de la population des chats harets sur l'île.

Chat haret et chat errant. Tous les deux sont des chats domestiques, donc ont la même apparence. Par contre, parmi les chats errants, les bons chasseurs capables de se nourrir seuls en restant en bonne santé et vivant à proximité de forêts et champs, pourront devenir des chats harets.

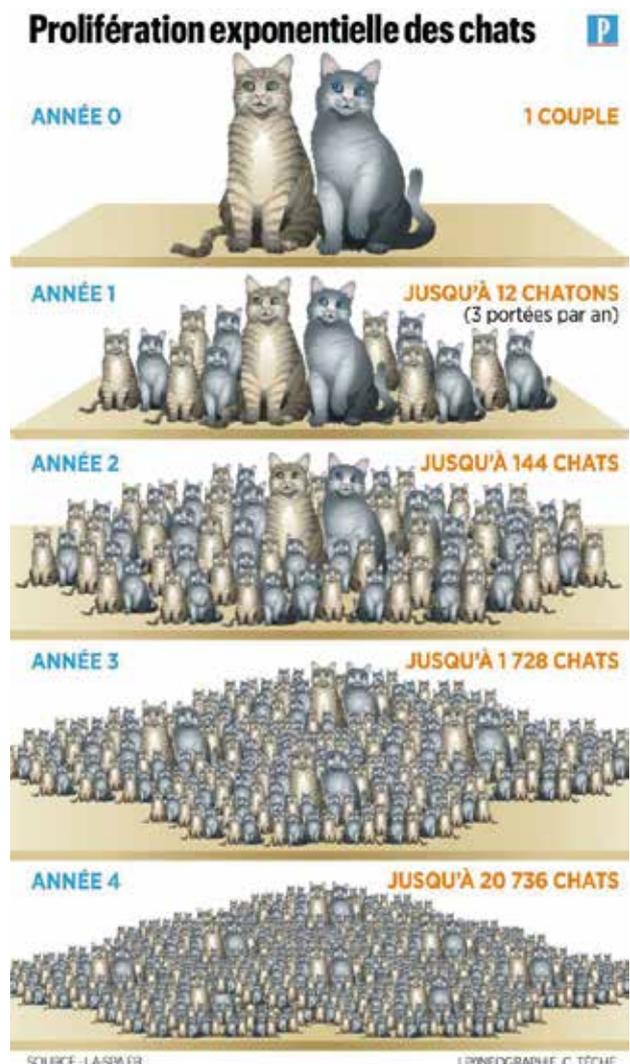
Nous avons reçu plusieurs plaintes de présence de ce type de chats dans les jardins privés, et sur l'île en général. Avec cette population de chats livrés à eux même, plusieurs types de problèmes apparaissent :



- baisse de la population de certaines espèces par la prédation de ces félins (régime alimentaire d'un chat haret : source gmb.bzh).
D'après une étude de notre-planete.info : un chat bien nourri peut capturer en moyenne 27 proies par an, contre 273 pour un chat errant et 1 071 pour un chat haret. Par conséquent, rien que les chats domestiques tuent environ 324 millions de petits animaux par an !
- risque de prolifération de maladies sur nos chats domestiques, comme la leucose féline, car ils ne sont pas vaccinés.
- poubelles éventrées.

Ces problèmes ne font que s'accroître car les chats sont très fertiles. Cette illustration n'est pas totalement représentative de la réalité, car elle ne prend pas en compte la mortalité, mais elle nous permet de comprendre qu'il est important de maîtriser la reproduction de nos chats.

L'association des îles du Ponant mène une étude sur les moyens à mettre en place pour stopper cette prolifération dangereuse des chats sur les territoires insulaires. En effet les îles sont des espaces naturels plus fragiles face à de telles invasions. Bréhat fera partie de ce projet. Nous devons tous prendre conscience de ce problème et stériliser nos chats .



*Quand on connaît Bréhat, on y pense,
Quand on y pense, on y revient,
Quand on y revient, on l'adopte,
Demain, vous adopterez Bréhat.*

Edmond Haraucourt



Cimetières

La mairie vous informe que de nombreuses concessions dans les cimetières présentent un réel état d'abandon.

Les emplacements et monuments ainsi délaissés nuisent à l'aspect général des cimetières. Un recensement des concessions arrivées à échéance et celles à l'état d'abandon est en cours. Si des anciens de la commune connaissent l'histoire de ces dernières, qu'ils n'hésitent pas à se rapprocher de la mairie, il n'est pas toujours facile de retrouver les ayants-droits ou les concessionnaires. A l'issue des procédures de reprise, les emplacements ainsi libérés pourront faire l'objet de nouvelles attributions.



Numéros utiles

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
APPEL URGENCE EUROPÉEN	112
<i>(met automatiquement en œuvre les n° ci-dessus)</i>	
CENTRE ANTI-POISONS RENNES	02 99 59 22 22
Mairie	02 96 20 00 36
Télécopie	02 96 20 01 92
Médecin Bréhat	02 96 20 09 51
Gendarmerie Paimpol	02 96 20 80 17
Petit train routier	06 86 77 85 46
Maison du département à Paimpol	02 96 55 33 00
<i>(services sociaux)</i>	

Seuls les actes inscrits dans les registres d'état-civil de la commune et les notifications de naissance hors commune sont répertoriés dans cette rubrique.

Mariages

- Giulia Oriana DENIS et Louis Michel Alsina RAGOUCY 4 septembre 2020
- Marine Sarah Fabienne OUDARD et Romain Pierre Henri RICHAUD 26 septembre 2020

Naissance

- Aglaé Caroline Azel BARRÉS LANCE 15 décembre 2020

Décès

- Claudine Thérèse LE PICARD 9 septembre 2020
- France TADIÉ 25 septembre 2020
- Paulette Florence ALLAIN 17 octobre 2020
- Gildas Louis Marie BEAUFILS 3 novembre 2020
- Eugène Jean Paul PRIGENT 16 novembre 2020
- Yolande Henninger 15 décembre 2020

N'hésitez pas à visiter le tout nouveau site de la mairie (en cours de réalisation)

www.iledebrehat.fr

ou abonnez vous à la page Facebook

 **Mairie de l'île de Bréhat**

Si vous souhaitez recevoir des informations de la mairie, merci de vous inscrire sur le site internet.

Toutes les associations de Bréhat qui souhaitent s'exprimer dans le Bréhat Infos sont les bienvenues.

